

Negele
20/01/2010

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NAUCELLOIS
25 Boulevard Eugène Viala
12800 Naucelle
☎ : 05 65 67 82 77 - 06 26 22 18 11
Fax : 05 65 67 82 76 - Email : spanc.ccn@orange.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

- plan de situation de la parcelle.
- plan de masse précisant la position des principaux éléments de l'installation par rapport à l'habitation (position de la fosse, du bac à graisse, des dispositifs d'épuration et d'évacuation, des regards,...) ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, cours d'eau, puits,...).
- Si nécessaire : Une autorisation de rejet ou une autorisation de passage.

Date du contrôle : 04/02/2010

PROPRIETAIRE

Date de la demande de permis de construire ou de réhabilitation : 20/01/2010
N° du dossier : PC 012 163 20 5001
Nom et Prénom du propriétaire : GENNES JPM Président : Jean Marc Fernal
Adresse actuelle :
Code Postal : 12 800 Commune : NAUCELLE ☎ :

LIEU D'IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION

Adresse de la construction : RN 88
Code Postal : 12 800 Commune : NAUCELLE ☎ : 05 65 69 24 70
Section et numéro du cadastre du projet : Section E N° 161, 165, 198, 527p, 528,
Nom et Prénom de l'utilisateur : 532, 533, 537, 572, 573

NATURE DU PROJET

Certificat d'urbanisme n° : Délivré le :
 Construction neuve Réhabilitation de l'existant

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Habitation individuelle Autres usages (préciser) : Usine
Résidence : Principale Secondaire
Nombre de chambres : Nombre d'occupants : Abelien 15 personnes

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

Prétraitement

- Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont elles traitées ensemble ? Oui Non
- Choix du dispositif : Fosse toutes eaux Volume : 3 m³
 Autres (préciser) :
- Caractéristiques de la fosse (béton, polyéthylène, ronde, rectangulaire,...) :
- La fosse toutes eaux est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ? Oui Non
- Une ventilation haute est-elle prévue ? - en entrée de fosse : Oui Non
- en sortie de fosse : Oui Non

Rappel : Pour assurer une ventilation efficace, celle-ci doit être constituée d'une prise d'air en amont de la fosse et d'une canalisation en aval munie d'un extracteur. Toutes ces canalisations doivent être évacuées au dessus du toit.

- Envisagez-vous d'autres équipements :

- Préfiltre Volume : L
 Bac à graisse Volume : L
 Autres (préciser) :

Traitement

Choix du traitement :

- Tranchées d'infiltration à faible profondeur
 Tranchées d'infiltration à faible profondeur en terrain en pente
Nombre de tranchées : Surface : m²
Longueur d'une tranchée : m
- Filtre à sable drainé à flux vertical
 Filtre à sable drainé à flux horizontal *Filtre à sable existant*
Caractéristiques : Longueur : m Largeur : m Surface : m²
Evacuation des effluents :
Lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puit d'infiltration,...) :
- Avez-vous une autorisation de déversement écrite du gestionnaire du lieu de rejet prévu ou une autorisation préfectorale pour le puit d'infiltration ? Oui Non
Si OUI, joindre l'autorisation à votre demande.

- Lit d'épandage
 Tertre d'infiltration
 Filtre à sable non drainé à flux vertical
Caractéristiques : Longueur : m Largeur : m Surface : m²
- Autres (préciser) :

Distance minimale par rapport : - à l'habitation : > 5m < 5m
- aux arbres : > 3m < 3m
- à la limite de parcelle : > 3m < 3m

REALISATION DU PROJET

Nom et adresse de l'installateur prévu :
..... ☎ :

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Adduction publique

Alimentation privée : Sources
 Puits

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Terrain

- Superficie totale de la parcelle : 27.805 m²
- Superficie disponible pour l'assainissement (terrain moins surface habitable) : m²
- Nature de cette surface disponible : Pelouse Friche Culture
 Arbre Autres (préciser) :
- Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement : Faible < 5%
 Moyenne entre 5% et 10%
 Forte > 10%
- Nature du sol à 0.50 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :
- Nature du sol à 1 m de profondeur : Terre végétale Argile Sable
 Roche Autres (préciser) :
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) à proximité de l'ouvrage :
 Oui Non Ne sait pas
- Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non
Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : Moins de 35 m
 Plus de 35 m (préciser : m)

Etude réalisée

Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? Oui Non

Si OUI joindre une copie du rapport.

Cette étude est obligatoire pour toutes les constructions hors habitations individuelles (camping, restaurant, logement collectif...).

Destination des eaux pluviales

Rejet en surface (fossé, caniveau,...)

Infiltration sur la parcelle

Rétention (cuve, mare,...)

Autres (préciser) : Réseau existant

Rappel : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'épandage) est interdit.

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser l'installation conformément au projet accepté, uniquement après réception de l'avis favorable ;
- à ne recouvrir l'installation qu'après visite du technicien et avis sur sa conformité ;
- à assurer le bon état de fonctionnement de son installation.

- Une redevance de 150€ vous sera demandée pour le contrôle du projet et le contrôle de bonne exécution des travaux des permis de construire et des demandes de travaux déposées à partir du 1^{er} avril 2007. Elle sera facturée 1 an après le dépôt de la demande.

Dans le cas où le projet serait annulé avant cette date anniversaire, la redevance demandée sera de 75€ correspondant au contrôle du projet.

A NAUCELLE....., le 20/01/2010.....

Signature du propriétaire

OBSERVATIONS DU TECHNICIEN EN ASSAINISSEMENT

Avis favorable sous réserves :

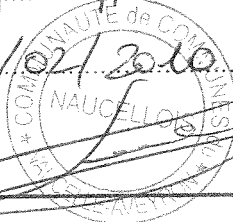
* Réalisation d'une fosse toute eaux de 3000L et branchement au filtre à sable vertical drainé de 25m² existant. La pente minimum nécessaire entre la fosse et le filtre à sable est de 0,5% minimum.

- Branchement sous réserve qu'il n'y ait pas de rejet de cuisine, sinon un nouveau filtre à sable de 25m² serait à réaliser.

* Possibilité éventuelle de connecter directement sous autorisation de la commune au réseau collectif de la zone de Merlu, le regard existant à proximité ayant le fil d'eau à 1,50m par rapport au niveau de la voie.

A NAUCELLE....., le 04/02/2010.....

Signature



AVIS DU MAIRE

De la commune de NAUCELLE.....

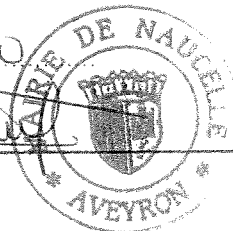
Station

Avis favorable

Avis défavorable

A Naucelle....., le 6 février 2010.....

Signature



Maxime FABRE, technicien en assainissement autonome se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires nécessaires pour remplir cet imprimé.